

Liste de critères		Pondération	Pièces justificatives		
Ancienneté					
Ancienneté (1 point par mois d'ancienneté)		1	Aucune		
Dépassement délai anormalement long de 36 mois (sans proposition adaptée)		20	Aucune		
DALO					
Oui		100	Aucune		
1er quartile des demandeurs					
Oui		30	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Fiche de paie du demandeur le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeurs et des personnes à charges - Autres justificatifs de ressources - Attestation CAF		
Situation actuelle dans le logement					
Logement actuel	Sans domicile	Personne dépourvue de logement	Camping, caravanning	30	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Rapport d'un travailleur social - Attestation d'hébergement ou de domiciliation
			Habitat Mobile		
			Hôtel		
			Occupant sans titre, squat		
			Sans abri, abri de fortune, bidonville		
	Hébergés ou logement à caractère temporaire	Hébergé chez un tiers	Hébergé chez un particulier	20	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Rapport d'un travailleur social - Attestation d'hébergement ou de domiciliation
Hébergé chez vos parents ou vos enf					
Personne hébergée ou logée temporairement dans un établissement ou logement de transition		Logement temporaire (RHVS, logement foyer, ...)	25	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Rapport d'un travailleur social - Attestation d'hébergement ou de domiciliation - Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour	
		Structures d'hébergement (RHVS, CHRS, CADA, CDEF...)			
Appartement de coordination thérapeutique		25	Attestation d'hébergement ou de domiciliation		
Ancien étudiant en résidence étudiante		10	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Contrat de location ou justificatif de propriété - Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour		
Situation personnelle					
Départ de personne(s) à charge du foyer		5	Aucune		
Divorce, séparation		15	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Jugement de divorce - Ordonnance de non-conciliation - Autres jugements familiaux - Mention de la dissolution du PACS - Saisine du juge aux affaires familiales		
Rapprochement familial		10	Attestation de dépôt de demande de regroupement familial		
Logement éloigné des équipements et services / Rapprochement des services		5	Aucune		
Changement du lieu de travail / Mobilité professionnelle		20	<u>Toutes les pièces suivantes :</u> - Contrat de travail ou Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge - Pièce justifiant de la localisation de l'emploi actuel ou futur		
Eloigné du lieu de travail / Rapprochement du lieu de travail		10	<u>Toutes les pièces suivantes :</u> - Contrat de location / justificatif de propriété OU Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour - Contrat de travail		
Personne en situation de handicap		20	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Carte mobilité inclusion invalidité ou carte d'invalidité pour les personnes qui en sont titulaires à titre définitif ; décision d'attribution d'un droit ou d'une prestation par une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ; décision d'attribution d'une pension d'invalidité par un organisme de sécurité sociale ; décision d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). - Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)		
Violence au sein du couple ou menace de mariage forcé		25	<u>Au moins 1 des pièces suivantes :</u> - Situation d'urgence attestée par une décision du juge ou récépissé de dépôt de plainte ou par une ordonnance de protection délivrée par le juge des affaires familiales - Dépôt de plainte ou main courante pour violences conjugales - Rapport d'un travailleur social		
Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou ses abords		25	Aucune		
Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle		25	Aucune		
Personne victime de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme		25	Aucune		
Publics suivis par l'ASE		20	Attestation du conseil départemental ou extrait d'une décision judiciaire permettant d'établir qu'il bénéficie ou a bénéficié d'une mesure au titre de l'ASE		
Reprise d'activité suite chômage de longue durée (+ d'un an)		20	Carte de demandeur d'emploi ou attestation de situation et tout document attestant de la reprise d'une activité, agrément pension retraite, bilan activité pour les indépendants		
Sapeur pompier volontaire		20	Attestation du chef de corps communal, intercommunal ou départemental		

Liste de critères		Pondération	Pièces justificatives	
Situation dans le logement actuel				
Situation dans le logement	Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie	20	<p><u>Au moins 1</u> des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte mobilité inclusion invalidité ou carte d'invalidité pour les personnes qui en sont titulaires à titre définitif - Décision d'attribution d'un droit ou d'une prestation par une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - Décision d'attribution d'une pension d'invalidité par un organisme de sécurité sociale - Décision d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). <p>ET la pièce suivante : Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)</p>	
	Logement indigne	25	<p><u>Au moins 1</u> des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décision administrative (arrêté d'interdiction d'habitation, de péril d'immeuble, d'insalubrité) - Un jugement du tribunal - Une attestation de la CAF ou de la MSA - Tout autre document établi par un service public (inspecteur de salubrité assermenté), un professionnel du bâtiment ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement démontrant la situation d'indignité. 	
	Logement non décent	10	<p><u>Au moins 1</u> des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document établi par un service public (inspecteur de salubrité assermenté), un professionnel du bâtiment ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement; - Arrêté d'interdiction d'habitation - Copie du jugement d'un tribunal statuant sur l'indécence du logement - Attestation de la CAF/ MSA - Autre document démontrant l'indécence du logement 	
	Logement non décent avec au moins un mineur	15	<p><u>Au moins 1</u> des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document établi par un service public, un travailleur social, un professionnel du bâtiment ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement; - Copie du jugement d'un tribunal statuant sur l'indécence du logement - Attestation de la CAF/ MSA - Autre document démontrant l'indécence du logement <p>ET la pièce suivante : livret de famille ou document équivalent</p>	
	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	10	<p><u>Au moins 1</u> des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de congé du propriétaire - Jugement prononçant la résiliation du bail 	
	Personne menacée d'expulsion sans relogement	10	<p><u>Au moins 1</u> des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commandement de payer - Assignation à comparaître - Jugement prononçant l'expulsion - Commandement de quitter les lieux 	
	Sur-occupation (nombre de pièces et surface)	10	<p><u>Toutes</u> les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de location / justificatif de propriété - Livret de famille ou acte d'État civil - Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour 	
	Sur-occupation avec au moins un mineur	15	<p><u>Toutes</u> les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de location / justificatif de propriété - Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour - Livret de famille ou acte d'État civil 	
	Sous-occupation	10	<p><u>Toutes</u> les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de location / justificatif de propriété OU quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour - Livret de famille ou document équivalent 	
	Taux d'effort actuel			
	De 40 à 50%	20	<p><u>Au moins 1</u> des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge - Autres justificatifs de ressources - Attestation CAF 	
	>50%	20	<p>ET la pièce suivante : Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour</p>	
Critères locaux	Propositions en CALEOL			
		Point après 3 propositions CALEOL (Rang 2 à n)	15	Aucune
		REFUS non justifié d'un logement adapté	-10	Aucune
	Autres critères			
		Habitant ou travaillant sur l'EPCI	5	<p>Habite l'EPCI</p> <p><u>Au moins 1 des pièces suivantes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de location / justificatif de propriété - Attestation d'hébergement ou de domiciliation - Reçu d'hôtel - Rapport d'un travailleur social <p>Travaille dans l'EPCI</p> <p><u>Au moins 1 des pièces suivantes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de travail - Fiche de paie - Autres justificatifs de ressources
		Habitant ou travaillant la commune	10	<p>Habite la commune</p> <p><u>Au moins 1 des pièces suivantes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de location / justificatif de propriété - Attestation d'hébergement ou de domiciliation - Reçu d'hôtel - Rapport d'un travailleur social - Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour <p>Travaille dans la commune</p> <p><u>Au moins 1 des pièces suivantes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de travail - Fiche de paie - Autres justificatifs de ressources
	Travailleur essentiel	10	Contrat de travail	